

## GUELMA

L'université du 8-Mai-45 accueille  
une délégation de Strasbourg

Dans le cadre des échanges universitaires, l'université du 8-Mai-45 accueillera aujourd'hui la délégation de Strasbourg (France) dirigée par Jean-François Cuhe, président de l'université, Marc Bloch et M<sup>me</sup> Martine Chassignet, vice-présidente déléguée aux relations internationales.

A l'issue d'une collation au niveau de l'université, la délégation a entrepris la visite des sites archéologiques de la région de Guelma, notamment l'emblématique théâtre romain intra-muros et les ruines de Thibilis dans la localité de Sellama-Announa en compagnie des enseignants et des étudiants de 4<sup>e</sup> année archéologie.

Après un repas convivial à



l'hôtel touristique Mermoura, l'après-midi sera entamé par une visite de travail à l'université, pôle Soudani-Boudjemaâ, une visite du département archéologie, une rencontre-débat avec les étudiants et les enseignants d'archéologie, un exposé du recteur de Guelma, Mohamed Nemamcha, et celui du prési-

dent de l'université de Strasbourg.

En fin d'après-midi, une réunion de travail regroupera à la salle de réunions du rectorat la délégation française et son homologue algérienne composée du recteur, des trois vice-recteurs, du doyen de la faculté de droit, du vice-doyen, du président du

conseil scientifique de la fac, du chef de département Zehargua et du président du conseil scientifique du département.

La délégation dînera et passera la nuit à l'hôtel Mermoura puis ralliera Skikda lundi prochain dans la matinée.

Lina Razane

## BATNA

## N'Gaous ville morte

L'opération "N'Gaous ville morte" lancée par les citoyens pour soutenir les travailleurs de l'Enajuc a été une réussite, bien que loin de l'unité, de petits commerces ont ouvert aujourd'hui. Il faut noter que les travailleurs des unités de N'Gaous et Menaâ observent à partir d'aujourd'hui (samedi 24 février) un sit-in à l'Enajuc N'Gaous, pour protester contre la privatisation suspecte de leur entreprise.

Tout d'abord, les travailleurs ne s'opposent pas à la privatisation, soutient le secrétaire général du syndicat de l'entreprise, M. Salah Romane, mais s'oppose au bradage de l'entreprise, cédée à 72 milliards de centimes alors que sa vraie valeur est de 165 milliards sans compter les 30 milliards investis entre 2001 et 2002 pour le renouvellement des équipements des unités de N'gaous et Menaâ.

Et nous sommes fermement contre l'intronisation de la Sarl Simagrof soutient le même responsable, parce que cette dernière introduite comme partenaire pour la mise en place de deux unités de conditionnement de jus en

tatrapak, à N'Gaous et Menaâ nous a blousés. Installation d'équipements vétustes, rénovés sur site par des Espagnols, production de 3000 tonnes de tatrapak sur un programme de 27 000 tonnes, enlèvement d'une marchandise évaluée à 67 000 000 de DA, en plus d'un port de 52 000 000 DA sur le compte de l'unité de Menaâ, et c'est peu dire, soutient un syndicaliste qui estime que la liste est trop longue à décrire. Malgré les maintes revendications des travailleurs, le CPE a attribué les deux unités N'Gaous et Menaâ de l'Enajuc à la Sarl Simagrof au mois de mai 2006, alors qu'elle ne dispose pas de plus de 500 000 DA en compte.

Un dossier lourd constitué par le syndicat de l'entreprise et les autorités de la wilaya, a été adressé par le biais de la Centrale syndicale à l'ancien chef du gouvernement, M. Ahmed Ouyahia, qui a gelé l'opération cession. Cette Sarl a été écartée de la course par le ministre de la Participation.

Et contre toute attente, le 8 octobre 2006, cette Sarl reçoit de la SGP, la notification de la

résolution d'avril 2006, au grand dam des 430 travailleurs de l'Enajuc, octroyant les unités de N'Gaous et Menaâ à la Sarl Simagrof. Depuis cette date, c'est le silence radio de ladite Sarl, jusqu'au premier jour du mois en cours et lors du week-end, le P-dg fera visiter l'unité de N'Gaous (jeudi) et celle de Menaâ (vendredi) à une délégation de la société Trêfle (spécialisée en lait et dérivés) qui aurait engouti Simagrof. Le nouvel acquéreur qui était censé respecter le cahier de charges et les closes du contrat de cession, principalement le maintien de l'emploi, le barème des salaires en application, la création de nouveaux postes d'emploi... a, au premier jour de son installation, renvoyé 60 travailleurs contractuels de l'unité de Menaâ. C'est la goutte qui a fait déborder le vase. N'Gaous est ville morte, fermée au commerce et à la circulation, les travailleurs des deux unités observent un sit-in et d'autres formes de protestation sont à l'étude.

Affaire à suivre.

H. M.

## La rocade, le tronçon de tous les dangers !

Nuance, le périphérique sud, la rocade en direction du poste-frontière Bouchebka, de la carrière géante de Anabib et de la cimenterie d'El-Ma-Labioud, n'est pas synonyme d'auto-route comme le croient beaucoup d'usagers de la route.

De nombreux accidents mortels se sont produits sur ce tronçon à double voie, particulièrement la nuit, en l'absence totale d'éclairage public. L'excès de vitesse, la densité de la circulation à cet endroit (poids lourds venant ou se



rendant à la cimenterie d'El-Ma-Labioud, à Anabib et à la briqueterie d'Oum-Ali). La traque des contrebandiers cir-

culant à une vitesse vertigineuse, l'imprudence de certains piétons sont à l'origine de l'hécatombe.

S. D.

## OUM-EL-BOUAGHI

Ghoulamallah remet  
des prêts "zakat" à  
des jeunes de Aïn M'lila

En visite de travail à travers la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, M. Ghoulamallah, ministre des Affaires religieuses, a procédé à des remises de prêts variant de 100 000 DA à 200 000 DA. L'opération a concerné une dizaine de jeunes de la ville de Aïn M'lila. Pour cette année, dans le cadre de la zakat, les mosquées de la wilaya ont collecté près de 20 000 000 DA.

A Aïn-M'lila-ville, le ministre a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de la mosquée El Qods. L'étape suivante a été la ville de Aïn-Fakroun où le ministre a visité la mosquée du 1<sup>er</sup>-Novembre en voie de réalisation.

Au niveau du chef-lieu de wilaya, la délégation a pris connaissance de l'avancement des travaux de réalisation du complexe islamique qui traînent depuis dix ans par manque de fonds. Les localités de Berriche et de Aïn-Babouche ont bénéficié de projets de nouvelles mosquées. A noter la satisfaction de la délégation quant à la réalisation des infrastructures de culte au niveau de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi.

## AÏN-BEIDA

Installation du bureau  
des moudjahidine

La salle de cinéma En-Nasr a abrité une rencontre regroupant les moudjahidine de la daïra de Aïn-Beïda. M. Bouriche, secrétaire national de l'Organisation nationale des moudjahidine, a rappelé le rôle que continuent à jouer les moudjahidine dans l'édification du pays.

Pour rappel, la venue de M. Bouriche est motivée par le conflit qui a opposé ses membres qui a duré plus d'une année. Certains moudjahidine contestent la composante, pourtant élue à deux reprises dans la transparence et de façon démocratique.

M. Bouriche, d'une main de maître, a proposé la liste à l'assistance composée de 115 moudjahidine sur un total de 143. La liste a été approuvée par la quasi-totalité des membres de l'Assemblée et Chaffai S., ancien cadre de l'Etat, a été plébiscité et installé à la tête du bureau.

M. Hernane, P/APC de Aïn-Beïda, a offert une réception aux membres de la délégation et promis toute sa disponibilité afin d'assister les moudjahidine de la daïra.

Moussa Chtatha

## SKIKDA

Saisie de près de 4 kg  
de cannabis

La brigade criminelle de la Sûreté de wilaya de la police judiciaire a procédé au cours de la semaine écoulée, à la saisie de près de 4 kg de cannabis et au démantèlement d'un réseau spécialisé constitué de quatre personnes dont une est toujours en fuite.

Agissant sur information parlant d'une éventuelle transaction entre un dealer et un client, les enquêteurs ont tendu une souricière qui a permis l'arrestation de deux individus à bord d'un véhicule, au niveau de l'îlot des Chèvres. Suite à leur

interrogatoire, l'un des deux impliqués citera le nom d'un troisième, le fournisseur. Arrêté, ce dernier donnera à son tour le nom de son fournisseur, un dealer résident hors de la ville de Skikda. La perquisition a abouti à la saisie d'un total de 3,97 kg de cannabis.

Les trois inculpés seront placés sous mandat de dépôt suite à leur comparution devant le procureur de la république près le tribunal de Skikda. Le quatrième, le principal pourvoyeur de drogue douce est toujours en fuite.